



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 27 AOÛT 2025

La filière pompe à chaleur sous tension

Xerfi vient de publier une étude sous le titre :

« **Le marché des pompes à chaleur - Cartographie des acteurs, perspectives du marché et défis de la filière française à l'horizon 2027** »

La crise du logement neuf, l'atonie du marché de l'entretien-rénovation et l'instabilité des aides publiques ont fait plongé **le marché français des pompes à chaleur (PAC)** de près de 12% en 2024 à moins de 1,2 million d'unités. Les ventes du segment air/eau, sur lequel sont majoritairement positionnés les fabricants tricolores, ont elles dévissé de 40%. L'instabilité persistante du cadre réglementaire pénalisera encore les ventes en 2025 avant un redémarrage progressif à partir de 2026, selon les experts de Xerfi. La reprise des transactions dans le neuf ou encore la montée en puissance de la réglementation RE 2020, favorisant l'intégration des PAC dans le collectif et le tertiaire, devraient en effet constituer des facteurs de soutien. Mais en tout état de cause, l'objectif initial de fabriquer un million de PAC par an à compter de 2027 dans l'Hexagone sera plus que jamais hors de portée, contre environ 350 000 aujourd'hui. C'est d'autant plus vrai que la concurrence asiatique met l'industrie tricolore sous pression, accélérant au passage la consolidation du marché.



Face à un marché résidentiel atone et à des évolutions réglementaires défavorables, les industriels français mettent le cap sur de nouveaux segments. Avec la RE 2020, qui s'applique désormais au collectif neuf (logements, bâtiments scolaires, bureaux...) depuis 2025, les chauffages collectifs au gaz ont tendance à être remplacés par des pompes à chaleur. Dans le même temps, la transition vers des fluides frigorigènes plus respectueux de l'environnement s'intensifie. Les fabricants européens ont été les premiers à basculer vers le R290 (propane) quand leurs homologues asiatiques misaient, eux, sur le R32, qui présente un fort potentiel de réchauffement global. De quoi se prévaloir d'un avantage concurrentiel certains.

Sauf que 30% à 40% des PAC commercialisées dans l'Hexagone sont importées, d'Asie pour l'essentiel. Il est vrai que les industriels asiatiques (Daikin, Mitsubishi ou Midea par exemple) ne ménagent pas leur peine pour conserver leurs positions. Pour se prémunir d'éventuelles mesures protectionnistes à l'échelle européenne, les géants asiatiques ont ainsi investi dans des usines XXL de production de PAC en Europe de l'Est. Et ce, alors que la réindustrialisation de la filière française ne sera pas aussi massive que prévue avec peu d'annonces d'investissements et de projets de construction de nouvelles usines. A l'instar de BDR Thermea, certains industriels tricolores envisagent même d'arrêter leur production de PAC dans l'Hexagone.

La filière française se caractérise par une pluralité d'intervenants. Dans l'amont, elle regroupe une trentaine de fabricants. A l'exception de quelques-uns, comme Atlantic ou Intuis, ils ont pour la plupart adopté un positionnement de niche, à l'instar de Lemasson dans les PAC géothermiques, de Frisquet dans les PAC hybrides ou encore de Thereco dans les PAC destinées au tertiaire. Dans l'aval, les négociants spécialisés dans les

appareils sanitaires et de chauffage (Richardons, Cedeo...) se heurtent aux grandes surfaces de bricolage et aux filiales commerciales des grands fabricants étrangers comme LG ou Samsung.

*Auteur de l'étude : **Damien Callet***

Le groupe Xerfi est en France le leader des études économiques sectorielles. Il présente le plus grand catalogue de travaux sur la France et l'International. Editeur indépendant, il apporte à ses clients par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès rapide, fiable, clair, à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.